



LIVRET D'ACCUEIL

LOCATIONS DE SALLES 2023



SOMMAIRE

Chers locataires, nous sommes heureux de vous compter parmi nous et de vous accueillir dans les espaces locatifs du Technopole Alimentec. Afin que votre événement soit une réussite, vous trouverez dans ce livret d'accueil quelques indications pour votre confort et votre sécurité.

- Le Technopole Alimentec 3**
- Informations pratiques 4**
- A disposition 5**
- Sécurité 6**
- Se restaurer 7**
- Se loger 8**
- Plan d'accès 9**
- Se rendre au Technopole Alimentec 10**

« Alimentec en un clin d'œil »



+ de
10 000 m²

Bureaux laboratoires,
Halle technologique
...



+ de 200 étudiants
sur site



+ de 2500 panélistes
sensoriels



+ de 110 salariés



40 chercheurs

La gestion du site et le service aux résidents sont confiés au
Syndicat Mixte du Technopole Alimentec

Stationnement & signalétique :



A l'extérieur du site : Un parking **VISITEURS** est à la disposition des membres organisateurs et des convives.



Dans l'enceinte du site : Parking «**réservé au personnel**»
Interdiction formelle d'utiliser ces places de parking.



3 Places réservées aux personnes à mobilité réduite.

Signalétique de votre événement assurée par nos soins (fléchage)

Respect des lieux :



Manger dans les salles



Ne pas déjeuner dans le hall d'accueil

Micro-ondes disponible dans chaque salle



Ne pas parler trop fort dans les parties communes

Respecter les sanitaires et prévenir l'accueil en cas de problème



Il est formellement interdit de fumer à l'intérieur des locaux couverts (Loi du 10/01/91 et Décret du 29/05/92).



Jeter les mégots dans les cendriers prévus à cet effet à l'extérieur.



Registre d'accessibilité consultable sur demande

A DISPOSITION

Tables et chaises configurées dans la/les salle(s) de conférence louée(s).

Nos services assurent l'installation des équipements demandés (tables, chaises, vidéoprojecteur, paper board etc.) selon vos indications.



Les équipements de bureau (téléphone, informatique etc) dont sont dotés les services administratifs d'ALIMENTEC ne sont pas utilisables par le locataire et ses convives.



Une imprimante multifonction est à disposition des locataires sur demande.

A noter : Papier fourni et facturation 0,06€ HT la feuille.



Fontaine à eau & distributeur de boissons accessibles dans le hall d'accueil.



Toilettes au sous-sol

SÉCURITÉ



Des extincteurs sont disponibles sur le site.

Emplacement des extincteurs : Voir plan dans le hall d'accueil



Défibrilateur dans le hall d'accueil

Page 9:
Plan du site et procédure évacuation

INFORMATION SECURITE



Technopole Alimentec
155 rue Henri de Boissieu
01000 Bourg-en-Bresse



S.O.S.

CONSIGNES DE SÉCURITE INCENDIE

Emission de fumées, odeurs suspectes, début d'incendie, ...

DÉCLANCHER l'alarme incendie
ALERTER le service technique : **04 74 45 52 02**
 L'accueil du Technopole : **04 74 45 52 00**
 et les **pompiers : 18 ou 112**
Responsable évacuation: M. Martirosyan 04.26.84.27.84 M. Bertron 04.74.45.52.02

Si possible **ATTAQUER** le feu avec l'extincteur approprié

ÉVACUER dès l'audition du signal sonore
 Se regrouper au point de rassemblement
 (derrière portail d'entrée sur parking extérieur)
 Attendre les instructions pour la réintégration des locaux ou pour partir

Fermer les portes et les fenêtres
Ne pas utiliser les ascenseurs ou les monte-charges
Se déplacer en se tenant près du sol, en cas de fumées
Signaler votre présence aux fenêtres, si vous ne pouvez pas évacuer
Laisser libre accès aux extincteurs, aux issues de secours et voies d'évacuation

SAUVETEURS SECOURISTES DU TRAVAIL (SST)

Olivier Bertron	Technicien de maintenance	☎ : 04 74 45 52 02
Andréa Barbe	Accueil du Technopole	☎ : 04 74 45 52 00

Responsable unique de sécurité du Technopole : Christian Dulac
 Sur un poste fixe, faire préalablement le 0 pour un appel à l'extérieur

LES NUMÉROS D'URGENCE

Secrétariat accueil du technopole : 04 74 45 52 00
Service technique d'ALIMENTEC : 04 74 45 52 02

SAMU : 15 / 112 depuis un mobile
Pompiers : 18
Police : 17
Centre antipoison : 04 72 11 69 11
Hôpital Fleyriat : 04 74 45 46 47

Sur un poste fixe, pour un appel à l'extérieur faire préalablement le 0

EN CAS D'INCIDENT OU D'ACCIDENT

PAS D'URGENCE - ÉTAT BÉNIN	URGENT - ÉTAT GRAVE
Petite coupure, petite brûlure, entorse, malaise sans perte de connaissance, crise de panique, ... PRÉVENIR LE SECRÉTARIAT OU un Sauveteur Secouriste du Travail	Douleur à la poitrine, respiration difficile, inconscience, fracture, saignement important, ... PRÉVENIR LE SECRÉTARIAT OU un Sauveteur Secouriste du Travail

APPEL ET ARRIVÉE DES SECOURS

1-Format de l'appel :
 a. Identité et fonction du demandeur
 b. Identité de la victime ou des victimes
 c. Nature de l'incident (malaise, blessure,...)
 d. Lieu exact (bâtiment, étage, salle)

2-Puis envoyer une personne attendre les secours sur le parking

Ne jamais hésiter à composer le 15 – Un médecin vous conseillera au téléphone dans la prise en charge de la victime. L'appel est enregistré
Ne jamais laisser une victime seule – Prévoir obligatoirement un accompagnant si la victime doit se rendre au secrétariat
Si la victime est debout – La faire s'asseoir, de préférence à même le sol et le dos calé. L'éloigner de toute source de danger
Si la victime refuse de s'asseoir, vous pouvez lui imposer
Si la victime est déjà au sol – Ne pas la déplacer, sauf si danger imminent

SITUATIONS PARTICULIÈRES

Troubles du comportement, attitude inadaptée, agressivité, menaces, ...
PRÉVENIR LE SECRÉTARIAT et/ou 15, 17, 112 selon votre évaluation du risque

Un service de gardiennage est obligatoire en dehors des horaires et jours d'ouverture.

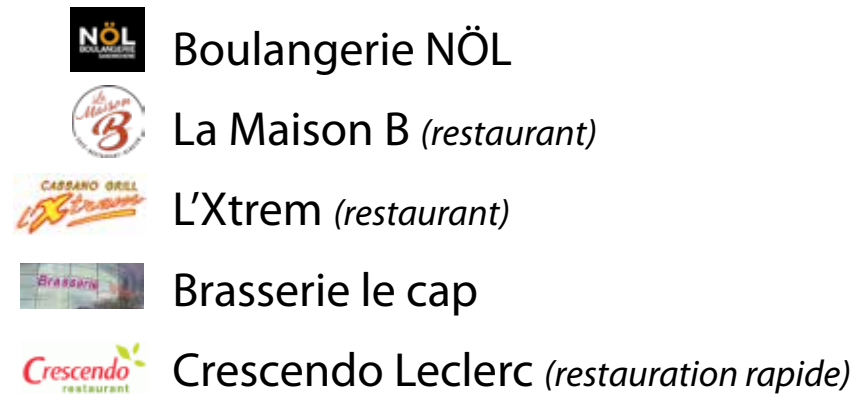
Rappel des horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 8h00 à 18h00 // Le vendredi de 8h00 à 17h00

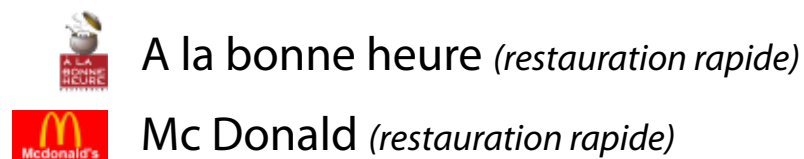
Amphithéâtre : Un agent de sécurité sera mis en place et refacturé au locataire lorsque le nombre s'approchera de la capacité maximale de la salle (254 places).

SE RESTAURER

**A moins de
10 min à pied,
5 min en voiture :**

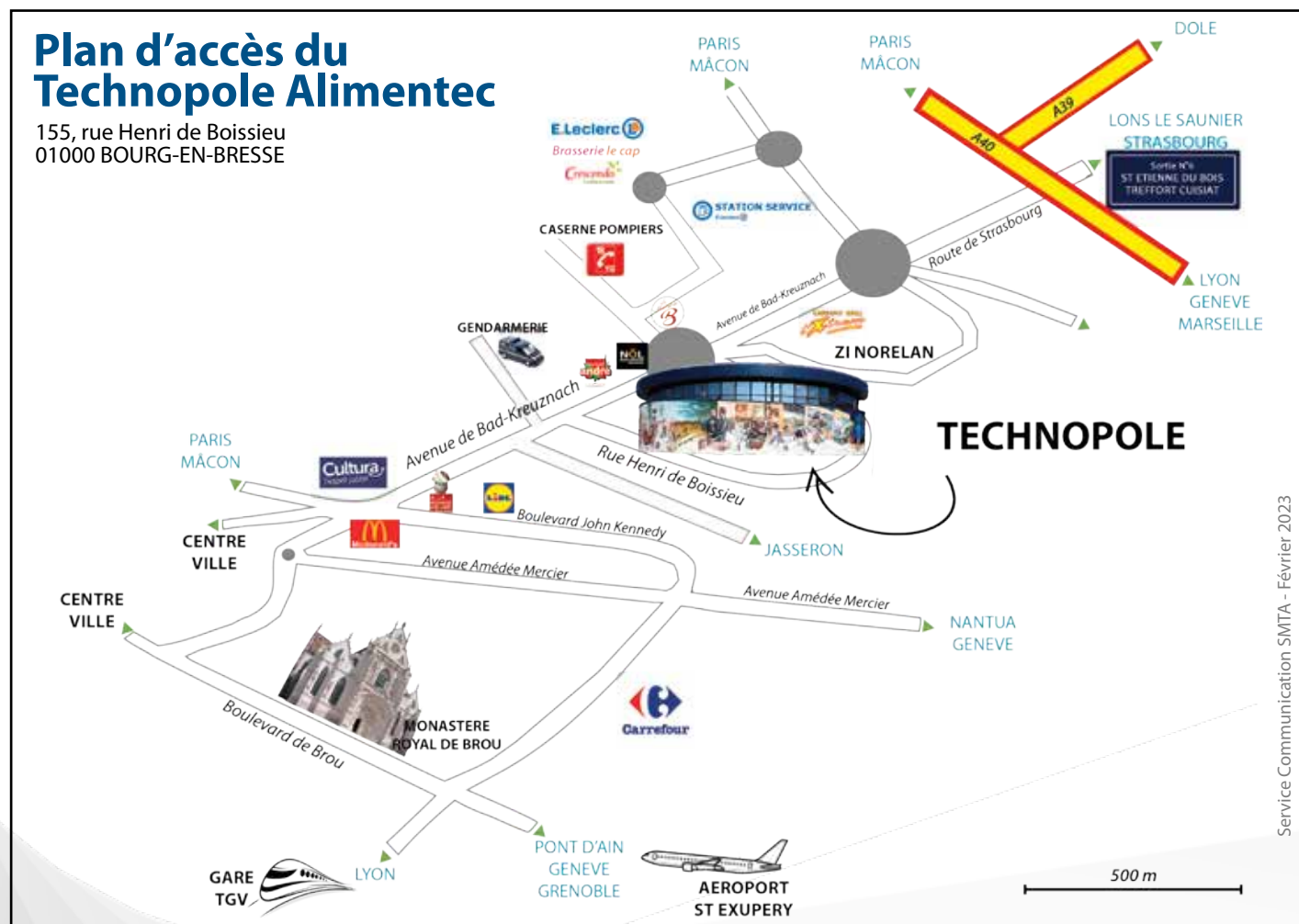


**A moins de
10 minutes en voiture :**



Plan d'accès du Technopole Alimentec

155, rue Henri de Boissieu
01000 BOURG-EN-BRESSE



Vous trouverez également au centre-ville de Bourg-en-Bresse diverses brasseries et restaurants à 10 min en voiture ou 15 min en bus.

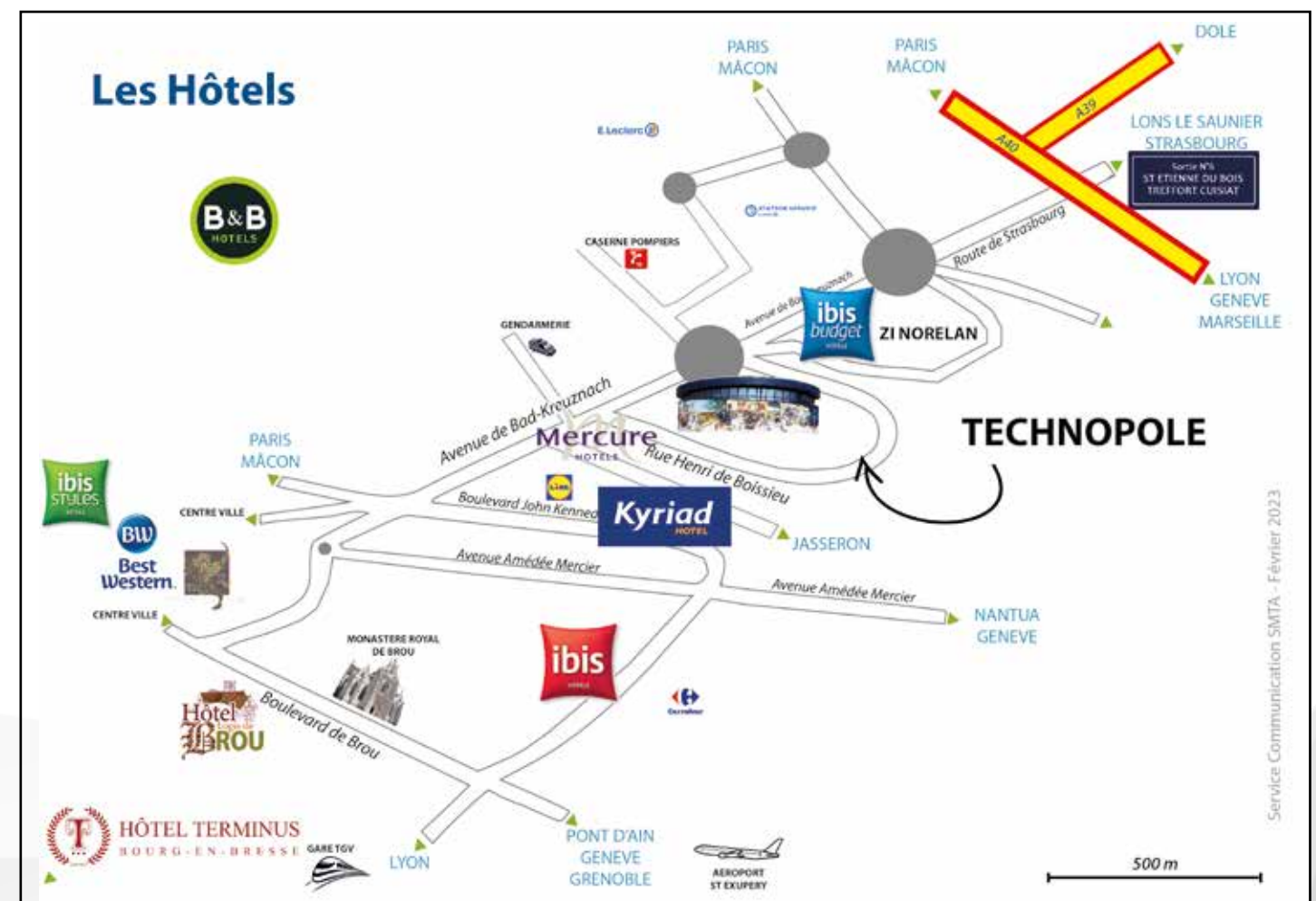
SE LOGER

A moins de 10 min à pied ou 5 min en voiture :

- Ibis Budget **
- Hôtel Mercure ****

A moins de 15 min en voiture :

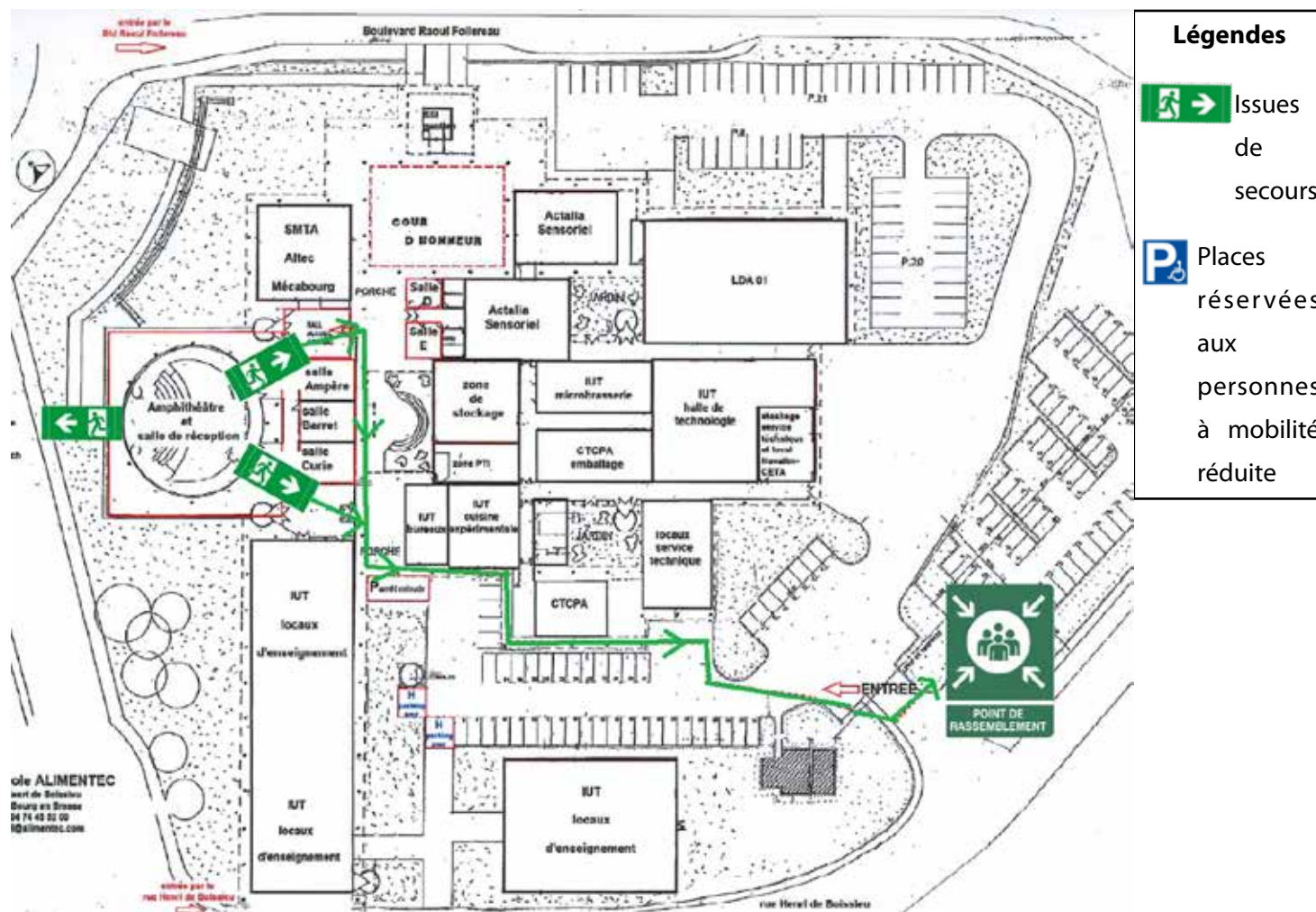
- Kyriad Hôtel **
- Ibis Styles ***
- Le Griffon d'Or ***
- Logis de Brou ***
- Ibis ***
- Best Western ***
- Hôtel Terminus ***
- B&B



PLAN D'ACCÈS

Plan d'accès du Technopole Alimentec
en page 7 « Se restaurer »

Plan du site et procédure évacuation



Procédure dès l'audition du signal sonore

Faire évacuer le secteur dans lequel vous êtes :

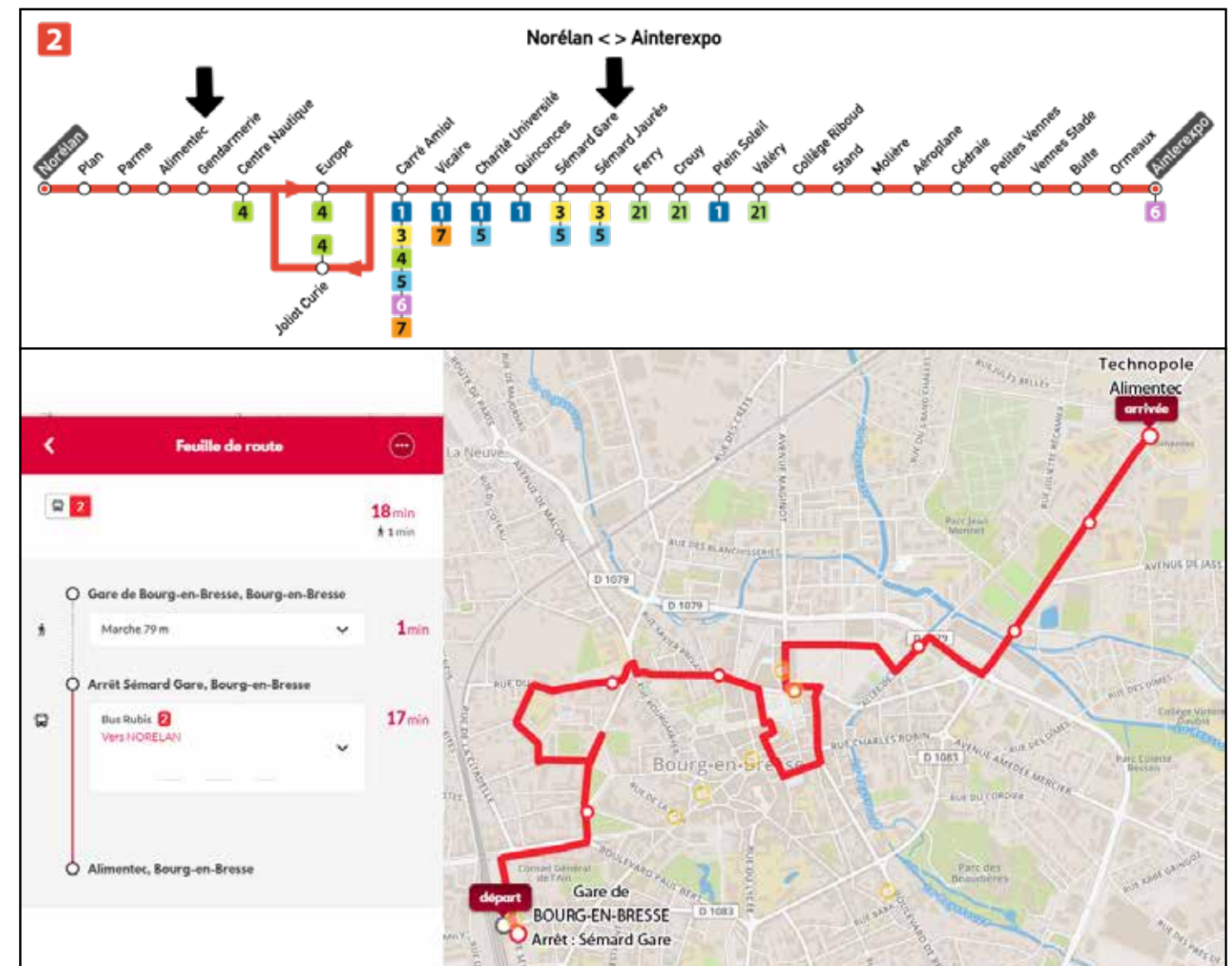
- Si présence de **personnes à mobilité réduite**, demandez de l'assistance pour les aider à évacuer
- **Vérifiez toutes les pièces du secteur** (une pièce verrouillée est considérée comme vide à part les wc)
- Vérifiez **l'élévateur** pour personnes à mobilité réduite, les sanitaires, la salle de préparation des traiteurs et les locaux que vous utilisez
- **Rejoignez le point de rassemblement**
- Faites le compte-rendu de la vérification de votre secteur au coordinateur d'évacuation au portail d'entrée
- En l'absence de coordinateur, si vous êtes le premier arrivé vous le remplacerez : vous **rassemblez les informations et vous serez l'interlocuteur des pompiers.**

SE RENDRE AU TECHNOPOLE



Les temps indiqués correspondent au trajet : Gare de Bourg-en-Bresse - Alimentec

En bus (18 min) : Ligne 2 - Direction NORELAN
Arrêt «Alimentec»



En vélo (11 min - 3,2 kms): Station vers Boucheries André
Rue Peter Fink

Réservez en ligne sur
www.alimentec.com

Syndicat Mixte du Technopole Alimentec

📍 155, rue Henri de Boissieu 01000 Bourg-en-Bresse

☎ Tél : 04 74 45 52 03

@ micheles@alimentec.com

🌐 www.alimentec.com

accueil@alimentec.com



Contacts : Michèle et Andréa

